



Licence professionnelle Secteur associatif

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Secteur associatif. 2014, Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC. hceres-02038570

HAL Id: hceres-02038570

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038570>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Secteur associatif

de l'Université Paris-Est
Créteil Val de Marne - UPEC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Secteur associatif

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-1 Management des organisations

Demande n° S3LP150008879

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT Senart-Fontainebleau département GEA.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture, SNEFOS.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Management des organisations du secteur associatif* (MOSA) est opérationnelle depuis 2001. D'abord dispensée en formation initiale (FI), elle est désormais accessible à la formation continue (FC), la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à une « post-VAE » grâce à des partenariats professionnels et à la demande d'un syndicat professionnel.

La LP MOSA vise à former des professionnels pour intégrer des structures associatives de petite ou moyenne taille (métiers : adjoint de direction ressources humaines, directeur, responsable de secteur), assurer les responsabilités et la gestion des services administratifs dans des structures associatives de plus grande taille (métiers : assistant de direction, assistant de gestion, chargé de développement, animateur, coordinateur), occuper un emploi dans le domaine associatif au sein de collectivités publiques (métiers : chargé de développement, conseiller développement local).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Novatrice à sa création en 2001, la LP MOSA trouve sa place dans l'offre de formation de l'Université Paris-Est Créteil. Elle jouit de cette antériorité dans ce contexte universitaire porteur et au sein de l'environnement socio-économique grâce à un positionnement qui a permis l'ouverture de formations complémentaires sur le champ d'expertise du monde associatif. C'est une formation dont l'ancrage est fort : basée dès sa création sur des partenariats professionnels solides (CMJCF, UFCV, Léo Lagrange, FOCEL 77 puis CDAJEP 77, SNEFOS, UNIFORMATION), cette licence intègre une veille sur les projections d'emplois favorables au secteur associatif d'ici 2020 (600 000 départs à la retraite prévus de salariés de l'ESS).

Les objectifs de la formation énoncent une cohérence au regard des contenus proposés et structurés au sein d'unités d'enseignement (UE) précises et justement articulées. La construction de la trame pédagogique présente une entrée progressive d'appropriation des connaissances pour acquérir les compétences professionnelles requises. La répartition CM/TD est pertinente (37-63) et les modalités de contrôle s'effectuent classiquement en contrôle continu : une part plus large peut cependant être consacrée à l'évaluation orale dans les UE 4 et 5 (conduite d'équipe, communication).

Le projet tuteuré demandé nécessite une double réalisation en groupe restreint et en groupe collectif : il convient de s'interroger sur la pertinence d'une double évaluation sachant que les sujets sont en lien directs avec une demande des acteurs externes concernés par le milieu associatif. Le stage de 16 semaines est préparé en accompagnant l'apprenant de manière personnalisée : il trouve dans ce processus une occasion unique de préciser son projet professionnel et l'assurance d'un suivi effectif en cours de réalisation par la dotation d'un tuteur professionnel. La pédagogie pro-active est une excellente initiative dont la visée est l'autonomie mais l'absence d'informations sur des stages à l'étranger (Québec, Afrique, Espagne) laissent planer un doute préjudiciable quant à l'adéquation avec le contenu pédagogique.

La mixité des publics (FI+FC) apporte une diversité dans les échanges d'expérience et le partage des savoirs. Les parcours particuliers (sportifs de haut niveau, VAE et post-VAE) bénéficient d'aménagements mais l'alternance n'est pas proposée alors même qu'une diminution des candidats et des effectifs est constatée depuis 2009.

L'insertion professionnelle des diplômés à l'issue de la LP MOSA connaît des fortunes variées selon les sources : il convient de s'interroger sur la fréquence et la qualité des enquêtes d'insertion dont les résultats diffèrent et ne permettent pas une analyse à bon escient et à titre critique. Le faible taux de répondants à l'enquête effectuée par le responsable de la formation sur les années 2009, 2010, 2011 et 2012 accentue le principe de précaution qui doit être appliqué à cette analyse : les sorties « métiers, les secteurs d'activité concernés ne figurent pas de manière détaillée dans les documents fournis. Le taux d'insertion professionnelle pour les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études, d'après l'enquête, reste dans la moyenne acceptable pour les années 2009 à 2011 (71 à 84 %) et chute considérablement en 2012 (52 %) à l'instar d'un taux de poursuite d'études fort sur cette dernière année (29 % selon l'étude). L'adéquation emploi/formation est difficile à cerner mais en se référant à l'enquête interne, elle correspond aux métiers visés dans le positionnement initial de la formation.

La LPMOSA entretient avec les milieux professionnels un rapport privilégié : le pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels a été revisité suite aux remarques faites lors de la précédente évaluation en 2008 sans restriction qualitative sur les intervenants. Le renforcement de leur participation aux instances décisionnelles est à intégrer de manière systématique sans concession. L'implication du monde professionnel dans l'ensemble du processus de formation permet de conserver le lien historique et porteur de la LPMOSA avec les structures participantes sans que soient négligées les pistes de diversification et les appels à partenariats (Contrats d'avenir DU).

Le pilotage de la spécialité est assuré conjointement par deux personnels de l'Université dont la répartition des missions est donnée. L'équipe pédagogique intègre les compétences de professionnels et de personnels de l'Université avec des distorsions selon les versions et sans que soit clairement précisée leur participation au conseil de perfectionnement. Les différents processus d'évaluation (des étudiants, par les étudiants, autoévaluation) existent mais les données collectées sont parfois discordantes et incomplètes (effectifs, origine, suivi, devenir des étudiants...) semant le trouble dans le repérage d'indices probants nécessaires à l'analyse.

Le partenariat avec l'équipe pédagogique du master POPESS préfigure d'une volonté réelle d'intégration dans l'offre globale de formation de l'établissement. Ce partenariat entre composantes de l'Université doit néanmoins être considéré avec prudence au regard du fort taux de poursuite d'études constaté pour cette formation.

- Points forts :

- Antériorité qui assure un ancrage fort appuyé par un réseau historique de structures influentes.
- Contenu et organisation pédagogique cohérents en lien avec le milieu professionnel.
- Suivi et accompagnement professionnel personnalisés.



- Points faibles :
 - Absence de l'alternance.
 - Recrutement formation initiale en baisse.
 - Préconisation et taux de poursuite d'études élevé.
 - Analyses et enquêtes discordantes.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de pratiquer une ouverture vers l'alternance pour favoriser l'émergence de situations professionnelles critiques. Le management opérationnel dans le secteur associatif peut envisager pour ce cursus une place plus large aux modalités de contrôle oral (UE 4 ECUE2 conduite d'équipe - UE5 ECUE1 audit et diagnostic de projet ECUE4 la communication de l'association).

Il serait bon de renforcer l'attractivité de la LP MOSA en axant une communication amont centrée sur le développement de l'alternance comme pédagogie active au service de la professionnalisation.

Enfin, il serait intéressant d'utiliser le levier des professionnels impliqués dans les instances décisionnelles y compris les anciens étudiants pour disposer d'un véritable observatoire métier qui dispose de prérogatives capables de faire évoluer les contenus pédagogiques en fonction de la demande de la branche professionnelle.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 5 septembre 2014

OBJET : Evaluation des spécialités de Licence Professionnelle.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les spécialités de Licence Professionnelle ci-dessous :

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Spécialités :

- Assistance technique au développement et à l'aménagement des espaces périurbains
- Communication des associations et des collectivités
- Coordination et développement de projets pour les territoires

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Spécialités :

- Sécurité des aliments-Assurance qualité
- Administration des systèmes et réseaux
- Base de données, internet et sécurité
- Chargé d'affaires en contrôle électrique
- Chargé d'affaires en contrôle des bâtiments
- Chimie-Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés
- Chimie-Matériaux: traitement des métaux et alliages
- Commercialisation des produits et des services industriels (CPSI)
- Développement du médicament : santé humaine
- Intégration des systèmes voix/données (ISVD)
- Maintenance nucléaire
- Métrologie-Qualité
- Réseaux sans fil et sécurité
- Systèmes automatisés et réseaux industriels
- Systèmes embarqués, systèmes mécatroniques et éco-conception
- Techniques avancées en maintenance

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Spécialités :

- Assistant ressources humaines
- Conseiller-Gestionnaire de clientèle
- Entreprenariat
- Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble
- Import-export échanges internationaux
- Management du point de vente
- Management et gestion de rayon-DISTRISUP
- Métiers de la comptabilité et de la gestion: Contrôle de gestion
- Montage et gestion du logement locatif social
- Responsable d'exploitation
- Secteur associatif
- Technicien paie et administration du personnel

X
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc HITTER

